

**Compte-rendu de l'audition des équipes SHS par le Conseil Scientifique de l'Université
de Tours,
mardi 11 mai 2010, mardi 18 mai 2010
par les élus des listes UPUP-UPC (Un Projet Universitaire Partagé - Une Présidence
Collégiale) soutenues par : SNESUP, SNEP, SNCS, UNSA, SLR, SLU.**

**Rappel : vos élus des listes UPUP-UPC sont : Florence Alazard, Magaly Caravanier,
David Clarys, Pierre Damphousse, Michael Davie, Chiara Lastraioli, Michel Le Corff et
Jean-Jacques Tatin-Gourier.**

**Marc de Ferrière (en l'absence de Jean-Pierre Williot), présentation du projet de
création d'une Équipe d'Accueil « Alimentation ».**

Marc de Ferrière rappelle la situation : au départ, l'Alimentation était un axe du CERMAHVA, pour des raisons d'affichage, il a semblé souhaitable de transformer l'architecture. D'abord, il a été question de se rapprocher de CITERES, mais cette dernière ne voulait pas d'une équipe Alimentation.

Donc proposition de création d'une équipe d'accueil à part entière.

Actuellement : 3 PR à temps plein, plus 2 à quelques %. 1 IGR sur contrat, 1 IGE à mi-temps. 12 doctorants dont 7 financés, situation rare en SHS.

5 soutenances de thèses en 2009 qui représentent 100 % des soutenances du CERMAHVA.

L'équipe s'appuie sur des formations : 1 DU « Fromages et Patrimoine », en collaboration avec des industriels et en particulier un MOF fromager et 1 master européen, le Master « Histoire et Culture de l'Alimentation ».

Le budget 2007-10 : 6 800 €/an.

Contrats : 1 ANR en 2007, 2 APR, 1 ESF + des financements privés (CNIPT, EDF, Hédiard, châteaux de Villandry, Langeais, etc.).

Obtention d'une chaire mixte CNRS pour la rentrée 2010.

Membre d'un GDR-CNRS.

Création d'un RTP.

Collaboration avec l'IEHCA qui aide pour les colloques, en particulier via le PPF « Alimentation Culture et Patrimoine ».

Campus Européen d'Été avec le label ministériel, donc subvention ministérielle de 10 000 €.

Nombreux colloques (« pomme de terre », « eau », « banquet antique », « food technology and trust », « innovation agro-alimentaire », « les modes de cuisson » soutenu par EDF-GDF et SEB, « la vigne et le vin »), des workshops, des séminaires, etc.

Collection aux PUF (« Table des Hommes ») et une collection en cours de création chez Peter Lang.

Des expositions dans la région : Bretonneau, « À table au Moyen Âge » à Langeais.

Une ouverture nationale et internationale : universités techniques de Munich, Trondheim, Consortium CORN financé par l'université de Louvain, consortium Bruxelles, Bologne et Barcelone pour le Master Alimentation, Consortium qui porte le projet devant l'UNESCO (Hong-Kong, Niamey, Beyrouth), création du MFPCA pour porter le projet « patrimoine alimentaire » devant l'UNESCO.

2012-2015, si l'équipe est confirmée, elle développera 3 axes (viticulture et vignes ; la circulation des marchandises alimentaires ; formes de sociabilité et d'hospitalité :

technologies et rituels). Création d'archives orales pour conserver la mémoire des acteurs de la cuisine française des années 50 à nos jours.

Construire des réseaux en particulier sur l'emballage alimentaire avec un colloque en 2011 en Pennsylvanie (soutenu par la firme Dupont de Nemours).

Des projets ANR vont être déposés ; faire vivre le partenariat avec l'UNESCO en lien avec Agropolis de Montpellier.

Gouvernance prévue : 1 dir et 1 dir adjoint, 8 EC dont 3 PR Et 1 chaire CNRS et 4 chercheurs associés.

Pluri-disciplinaire : CNU 19, 23, 20 et majoritairement 21 et 22.

Membre de la MSH.

Points forts : thématique à très forte identité européenne, mono-équipe qui est un cas unique en France ; capacité à générer des contrats de recherche, à financer les doctorants ; existence de vrais réseaux ; appartenance à une thématique prioritaire de l'Université.

Points faibles : taille critique, peu d'HDR, intégration des axes communs, déséquilibre des périodes historiques, ne regroupe pas l'ensemble des SHS.

À l'issue de cette présentation, Michel Isingrini ouvre le débat.

Une élue s'interroge : le fait que l'université affiche comme priorité l'alimentation ne biaise-t-il pas la discussion ? Réponse de Michel Isingrini : on aurait pu suggérer l'affichage d'une équipe Alimentation au sein d'une autre équipe. Il a même été question d'en faire une UMR, mais finalement on n'a pas les forces. La question, c'est donc est-ce qu'on va vers une EA. Mais le problème, c'est la taille.

Des élus demandent pourquoi CITERES n'a pas voulu de cette équipe. Patrice Melé, qui est présent, répond : la thématique Alimentation n'est pas étrangère à CITERES ; mais il faut renforcer la cohérence thématique de CITERES (« Villes et territoires ») : plus on est nombreux et pluri-disciplinaire, plus il faut maintenir la cohérence pour ne pas aller vers la dispersion. Une intégration d'une équipe Alimentation dans CITERES présentait un risque de dilution des thématiques de l'UMR.

La discussion est interrompue par l'arrivée d'Éric de Chassey, en transit entre Vancouver et Rome, qui présente son équipe, avant que la discussion sur le projet Alimentation ne reprenne.

Éric de Chassey, INTRU (Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturels, JE 2527).

Créée fin 2008. Des mouvements de personnes récents, l'équipe n'est donc pas encore stabilisée : 9 membres permanents dt 2 PR, 4 MCF dt 1 HDR, tous les 4 à Tours (Histoire de l'art, Lettres). 1 PR de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, une directrice de musée. Des membres associés, 4 correspondants internationaux etc. 22 doctorants et post-doc.

Activité de recherche et de valorisation pas toujours facile à départager.

Une trentaine de publications ; un contrat de recherche ANR-DFG.

3 axes : du banal au savant, hiérarchie et invention des objets en histoire de l'art et des pratiques culturelles ; intermodalité des pratiques artistiques à l'époque contemporaine ; transferts, réception et influence.

2012-2016 : pratiques culturelles de l'image aux XIXe-XXe siècles. Et ouverture d'un 4^{ème} axe texte-image (image et intertextualité).

Des besoins humains sont nécessaires car il n'y a pas de secrétariat. Il faudrait dégager des marges budgétaires. Création d'un poste budgétaire pour les aides à la publication des chercheurs.

Le débat est ensuite ouvert.

Question : une JE peut-elle rester JE ? Éric de Chassey répond qu'il lui a semblé que la présidence ne souhaitait pas voir transformer la JE en EA. Par ailleurs, il ne lui semble pas souhaitable de regrouper INTRU avec une autre équipe car il faut d'abord forger l'identité de l'équipe.

Les questions des élus portent principalement sur la direction de l'équipe. Personne ne semble vouloir prendre la relève, mais les élus semblent s'inquiéter des problèmes de gouvernance que l'AERES soulèvera. D'autres questions portent sur la taille de l'équipe : elle est petite et l'AERES risque de ne pas apprécier. Éric de Chassey répond par la spécificité de l'équipe.

Après le départ d'Éric de Chassey, le débat se poursuit sur le projet Alimentation.

Les élus UPUP-UPC, après avoir noté les raisons pour lesquelles CITERES n'a pas voulu d'une équipe Alimentation, interrogent Marc de Ferrière sur les raisons du départ de l'équipe Alimentation du CERMAHVA. Marc de Ferrière répond par le fait que, d'après lui, le CERMAHVA ne voulait pas de l'Alimentation en son sein et d'autre part, il lui semble qu'en matière d'affichage et de lisibilité, il faut une équipe Alimentation distincte pour attirer des chercheurs. Les élus UPUP-UPC s'inquiètent : puisqu'il s'agit d'une équipe pluri-disciplinaire, comment la construire et la développer sans dépouiller les autres équipes ? D'après Marc de Ferrière, ce n'est pas un problème puisqu'il s'agit d'attirer moins des chercheurs de l'université de Tours, que des chercheurs d'autres universités, intéressés par l'affichage propre de l'Alimentation. Les élus UPUP-UPC s'étonnent : si les autres universités françaises ont les mêmes pratiques que celle de Tours (c'est-à-dire découragent, voire discriminent et punissent, les enseignants-chercheurs qui sont rattachés pour leur recherche à des laboratoires extérieurs à leur université), c'est de l'utopie de croire que les chercheurs viendront s'inscrire dans une E. A. tourangelle ! Mais peut-être ces universités favorisent-elles au contraire la liberté de la recherche ?

Un élu fait remarquer qu'il y a une certaine confusion entre « laboratoire », « unité » et « équipe » et qu'il faudrait penser la question à plusieurs échelles. Un autre élu fait remarquer que la MSH pourra jouer le rôle de fédérateur entre les différentes équipes SHS.

La parole est ensuite laissée à Philippe Chassigne, directeur du CERMAHVA (E. A. 4247). Il précise d'emblée qu'il n'est plus porteur du projet, car il n'a pas compris que la création d'une équipe Alimentation soit décidée sans concertation et quelques jours à peine avant le passage devant le CS. Mais il accepte de se présenter devant le Conseil pour débattre.

Il conteste la présentation de Marc de Ferrière et particulièrement le fait que l'Alimentation aurait été brimée au sein du CERMAHVA : il y a une équipe Alimentation qui marche bien, personne ne peut le nier. Et le CERMAHVA est une équipe pluri-disciplinaire. C'est une équipe à dominante historique et pas historique. Pour Philippe Chassigne, la transversalité et la pluridisciplinarité étaient assurées par le PPF.

Il reproche aussi à l'équipe présidentielle d'avoir tergiversé depuis 6 mois et d'avoir donné au CERMAHVA des injonctions contradictoires. Il rappelle qu'au début du processus de réflexion pour le quadriennal, la sous-équipe Alimentation apparaissait bien dans le projet du CERMAHVA, mais que cette hypothèse de travail a été refusée par la présidence et la vice-présidence. Michel Iningrini, à son tour, conteste cette présentation.

Philippe Chassigne s'interroge : quelle est la justification d'une équipe autonome Alimentation ? Elle va poser plus de problèmes qu'elle ne va en résoudre, en particulier en plaçant les collègues dans l'inconfort et en empêchant ceux qui travaillaient sur l'alimentation sans s'y consacrer à temps plein de continuer leurs travaux transversaux.

Michel Iningrini rappelle la position de l'université de Tours. La volonté, c'est de faire un affichage très clair concernant l'Alimentation, c'est tout ce qui explique le choix de présenter une équipe distincte. Les élus UPUP-UPC font remarquer que l'équipe présidentielle et certains élus font un usage immodéré, depuis le début de la séance, du terme « affichage » :

l'affichage, ce n'est pas seulement la gouvernance, la structure des équipes en EA, JE ou autres, mais bien finalement le travail de recherche des collègues (« le boulot » est suggéré comme terme de substitution). Ce qui fait la reconnaissance d'un centre de recherche, c'est le travail qu'il accomplit et qui, en règle générale, peut se faire sans qu'il soit nécessaire de déstabiliser des équipes de recherche.

Le débat se poursuit dans une certaine confusion. Il est donc décidé d'y mettre un terme, avant la discussion finale qui doit se tenir à l'issue de toutes les présentations d'équipes.

Philippe Vendrix, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, UMR 6576.

44 chercheurs dont 8 CNRS tous publiants, 5 IUF, 1 chaire mixte ; 17 personnels BIATOS-IATOS, 52 doctorants, 72 étudiants dans le M, etc.

Organisation autour d'axes et d'équipes-programmes (comme les BVH par exemple).

Valorisation : un site Web ; des collections du CESR chez plusieurs éditeurs.

Financement : inciter à la recherche à travers des dépôts de projets.

Thématique : Renaissance. Il y a un lien très fort entre l'unité de recherche et l'unité de formation. Lien aussi avec la MSH (recherche) et l'École doctorale (formation).

Il y a des départements qui correspondent à peu près aux disciplines, des équipes programmes (BVH, Plantin, Scènes européennes, Ricercar, Architectura, Savoirs Techniques et Scientifiques).

Il y a des axes de recherches qui ne sont pas forcément pérennes et qui sont au contraire le lieu de la fluctuation.

Les élus interrogent Philippe Vendrix sur la notion d'équipes-programmes. Il répond par la souplesse qu'il souhaite privilégier dans le traitement des axes du quadriennal et qui permet à certains chercheurs d'être dans un département mais de travailler dans une ou plusieurs équipes-programmes.

Vincent Cotro, Recherches transversales en musicologie, ex Lieux et enjeux de la modernité musicale, E. A. D. 3252.

Résulte de la réorganisation de sa thématique et de ses fonctionnements. Pérenniser l'ancrage de la musicologie à Tours, surtout en renforçant les partenariats (CRR, Pôle régional de Jazz, université de Poitiers, Fondation Royaumont) et le Master. Des points forts qui peuvent compenser la faible taille de l'équipe.

L'équipe est favorable à une union avec un pôle artistique qui permettrait néanmoins le maintien d'un minimum d'autonomie. Si un rapprochement s'impose et s'il est impulsé de façon volontariste, l'équipe est ouverte. Mais dans le cas contraire, l'équipe est décidée à présenter un projet autonome.

2 axes transversaux pour 2012-2015 : circulation des idées musicales et influences ; geste compositionnel, geste instrumental, geste improvisé.

Ressources humaines : 10 EC titulaires, 5 chercheurs associés.

Un élu interroge Vincent Cotro sur un possible regroupement avec Poitiers. Réponse : les musicologues sont inscrits à Poitiers dans une grosse équipe pluri-disciplinaire (GERICHO). Les musicologues de Poitiers ne voient donc pas l'intérêt de se rapprocher, sur le plan institutionnel, des musicologues de Tours.

Une question porte sur les « publiants » : ils sont 6 ou 7 sur 10. Une élue demande si les « non-publiants » sont susceptibles de redevenir « publiants ». Vincent Cotro répond que certains sont proches de la retraite et que, par ailleurs, en musicologie la question du « publiant » n'est pas si simple car on ne sait jamais bien si certaines productions (travail

autour de la performance, expositions, etc.) concourent à la construction du « publiant » ou pas.

Une discussion plus générale porte alors sur la question de savoir ce que les laboratoires de recherche doivent faire des « non-publiants » : faut-il ou non les compter comme chercheurs de fait ? Les élus UPUP-UPC font remarquer qu'outre les problèmes de définition liés aux contraintes imposées par l'AERES, il faudrait surtout que les laboratoires de réfléchissent à des stratégies pour permettre aux « non-publiants » de redevenir « publiants ».

Patrice Melé, CITERES, UMR 6173.

CITERES existe depuis 2004, reconfigurée en 2008 autour de 4 équipes : 1) CoST (Construction politique et sociale des territoires, porteur de projet Alain Thalineau) qui va travailler sur les tensions entre mobilité, ancrage et processus d'identification), 2) EMAM (Équipe Monde Arabe et Musulman, porteur de projet Nora Semmoud) qui va travailler sur le monde urbain, la construction des relations inter-culturelles et les sociétés nomades, 3) IPA-PE (Ingénierie des Projets en Aménagement Paysage et Environnement, porteur de projet Sylvie Servain) qui va travailler sur les projets d'aménagements et les systèmes d'action, les dyn environnementales et paysagères, etc. et 4) LAT (Laboratoire Archéologie et Territoires, porteur de projet Xavier Rodier) qui va reconfigurer ses axes en travaillant sur villes et territoires, architecture et techniques de construction, flux et échanges.

Thématique : dynamiques spatiales et territoriales des sociétés.

66 EC, 3 CNRS, 25 autres chercheurs (essentiellement INRAP ou collectivités territoriales), 8 personnels contractuels.

Un centre très mobilisé dans l'activité contractuelle : 28 projets obtenus en réponse à des appels d'offre.

Une dizaine de thèses soutenues par an.

Des publications importantes, selon les critères AERES. Importance de la participation à des ouvrages collectifs qui signalent la participation à des projets financés.

Une gouvernance bien rôdée autour de ses 4 équipes.

Priorités : consolider l'internationalisation des recherches et des publications ; renforcer la lisibilité du positionnement scientifique ; soutenir des actions transversales et des thématiques émergentes ; consolider les effectifs de recherche de l'UMR ; intégrer les doctorants et travailler avec l'École Doctorale ; renforcer l'ancrage au sein de la MSH et l'insertion régionale (PRES et Poitiers).

Monica Zapatta, projet d'E. A. fédérative, regroupant « Histoire des représentations », le GRAAT (Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours) et le CIREMIA (Centre Interuniversitaire de Recherches sur l'Éducation et la culture dans le Monde Ibérique et ibéro-Américain).

D'abord le bilan de chacune des 3 équipes.

CIREMIA, créé en 1983 avec comme vocation de traiter de l'éducation dans le monde hispanique et latino-américaine puis élargissement à la culture et à la transmission des savoirs, en particulier à travers la relation texte-image, la censure. L'idée a toujours été de travailler autour d'une thématique commune.

Ressources humaines : 5 PR, 2 MCF HDR, 10 MCF, 1 BIATOS, 13 doctorants, 26 associés.

Budget : 16 000 € annuels, provenant du Ministère.

Des publications, des colloques, des journées d'étude. 2006-2010 : 8 ouvrages individuels, 2 publications collectives, 2 éditions critiques, 13 co-directions de volumes collectifs, 113 chapitres dans des volumes collectifs, 62 articles dans des revues.

Le projet, c'est de créer une nouvelle équipe ICD : Interactions Culturelles et Discursives. Les hispanistes travailleraient sur les paradigmes de l'autorité.

GRAAT, EA 2113, présenté par Martine Pelletier en l'absence de Trevor Harris. Un groupe présent depuis l'origine de l'université. 7 PR, 20 MCF, 0,5 BIATOS, 18 doctorants. Le point commun, c'est l'aire anglophone, mais tous travaillent dans des domaines très divers (littérature, linguistique, civilisations). Le budget était inférieur à 9 000 €... ce qui explique la difficulté de fonctionnement de l'équipe.

Les publications, 2006-2009 : la revue de l'équipe ; 5 ouvrages individuels ; 8 directions d'ouvrages ; 43 chapitres ; 38 articles ; 62 communications. 5 colloques, 6 journées d'études, 6 soutenances de thèses, 1 HDR.

Thématiques : genre, post-colonial et études afro-américaines.

« Histoire des représentations », EA 2115 présentée par Jean-Jacques Tatin-Gourier. Créée au début des années 80. 36 EC (13 PR, 3 MCF HDR, 18 MCF, 1 PRAG, 1 PRCE, 0,5 BIATOS, 25 doctorants) et 11 associés, le plus souvent de jeunes docteurs.

Budget : 27 000 €.

Une équipe pluri-disciplinaire : littératures européennes, dramaturgie, philosophie et musicologie. Elle regroupe des spécialistes de l'histoire culturelle et l'étude des civilisations.

3 pôles : 1. Littérature comparée, littérature et civilisations européennes, histoire de la traduction.

2. Littérature française et francophone, réflexion sur l'intertextualité.

3. Arts de la représentation.

2008-2010 : 17 thèses soutenues ; des colloques, des ouvrages collectifs, etc.

Publications : 14 ouvrages individuels, 20 ouvrages collectifs, 184 articles dans des revues.

L'objectif, c'est maintenant de se fondre dans une nouvelle équipe. Jean-Jacques Tatin-Gourier précise qu'il s'agit vraiment d'une recombinaison et pas d'un camouflage dans la nouvelle équipe !

Monica Zapatta présente donc le projet de la nouvelle équipe, ICD : Interactions Culturelles et Discursives. Elle rappelle d'abord que cette union des 3 centres de recherche repose sur des collaborations déjà effectives (et l'existence entre 2000 et 2004 d'un DEA commun).

Des propositions de gouvernance.

Le programme principal, largement transversal, portera sur les paradigmes de l'autorité, retour sur la construction du sujet. Trois axes : 1. Études sur le genre et les constructions identitaires qui sont nécessairement des études pluri-disciplinaires ; 2) Cultures de l'Europe et des Nouveaux Mondes, autour de la question des empires et de la Méditerranée ; 3) Études des phénomènes discursifs (théâtre, musique, traduction).

Des réunions préparatoires théoriques, avant un travail avec les doctorants.

Michel Isingrini interroge GRAAT et CIREMIA sur la question des financements et en particulier des appels à projet qui sont peu nombreux, voire inexistantes.

Se tient ensuite une discussion entre les élus du CS (les élus également porteurs de projet sont alors invités à quitter la salle). Le CESR et CITERES ne posent pas de problème et ne suscitent pas de discussion particulière. Concernant INTRU, plusieurs élus émettent des doutes sur la capacité du groupe à se développer et souligne que l'équipe semble très dépendante de la personnalité de son directeur. Une élue, par ailleurs membre de l'équipe, souligne toutefois que l'équipe est très jeune et que l'effet de génération jouera favorablement. Il est donc décidé de soutenir le maintien d'INTRU en « Jeune Équipe ». Les élus accueillent favorablement le projet de l'équipe L&L : il y a une vraie volonté de

collaboration, peut-être un dynamisme, cela va dans le bon sens. Il est suggéré que l'équipe de musicologie (qui devra être plus claire sur la question des « publiants ») rejoigne cette équipe. Des remarques sont formulées sur la gouvernance prévue : il ne faudrait pas que les anciennes équipes se reconstituent à l'intérieur du nouveau bureau de l'équipe qui devrait plutôt s'appuyer sur les axes thématiques. Michel Isingrini annonce qu'il convoquera une AG de cette future équipe pour expliquer les attentes et suivre la restructuration du fonctionnement de l'équipe.

La discussion est plus longue et plus vive concernant le départ de l'Alimentation du CERMAHVA et sa constitution en équipe autonomie. Les élus UPUP-UPC reviennent sur la méthode de la présidence : de toute évidence, les collègues du CERMAHVA n'ont pas été associés à la réflexion autour de « l'affichage Alimentation » et les injonctions contraires n'ont pas contribué à un climat de débat serein. Sur le fond, et bien que le CERMAHVA ait les reins solides, on peut craindre une déstabilisation de la recherche en histoire à Tours, certains collègues se trouvant brutalement sommés de choisir entre l'EA Alimentation et le CERMAHVA. Même si les départs seront peu nombreux, on peut craindre que l'équipe se trouve affectée dans sa dynamique. D'ailleurs, les élus du CS en ont la preuve par les différents courriels qu'ils ont reçus ces derniers jours et qui témoigne d'un climat de défiance. À la critique d'un élu qui reproche au CERMAHVA d'être peu novateur lorsqu'il propose une partition « Mondes anciens » / « Mondes nouveaux », les élus UPUP-UPC répondent que c'est tout simplement faux puisque deux axes transversaux ont été proposés par les chercheurs du CERMAHVA et qu'il faut bien tenir compte de la spécificité du travail sur les mondes antiques, d'autant plus que cette sous-équipe est précisément particulièrement pluri-disciplinaire. Il faut alors remarquer qu'il ne faudrait pas que cet épisode devienne en plus l'occasion de décrédibiliser le CERMAHVA ! La discussion se poursuit, puis Michel Isingrini propose un vote sur la création de l'EA Alimentation : elle est encouragée par le CS à la majorité, avec 5 voix contre (les élus UPUP-UPC) et 1 abstention. Les élus UPUP-UPC demandent alors que soit organisée, à un moment ou un autre, l'audition du CERMAHVA puisque l'équipe n'a pas été présentée ce jour en raison du conflit autour de la sécession. Michel Isingrini répond qu'il y veillera et s'adressera à Philippe Chassaigne.

Jean-Michel Fournier, Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL), EA 3850.

1 dir de recherche, 7 PR, 20 MCF

25 doctorants

Environ une soixantaine de collaborateurs réguliers.

Sections CNU : 7, 11, 12, 14, 27 et 70.

Directeur Gabriel Bergounioux (Orléans), directeur adjoint Jean-Michel Fournier.

Budget cumulé : 165 000 € dont 40 000 récurrents, avec une forte activité contractuelle (ANR, Région, PEPS, etc.).

Étude du langage et des langues, en particulier en ce qui concerne leur forme orale.

Activités : beaucoup de colloques et de publications (300 publications sur 4 ans).

2012-2015 : faire une demande d'UMRisation en affichant une collaboration avec la BNF, la DGLFF (ministère de la Culture) et bien sûr le CNRS.

Axes : enquête socio-linguistique ; morphophonologie et base de données dictionnaire ; recherches aréales et contact de langues (langues de Guyane, langues d'Afrique, PROHEMIO) ; sémantique de la prosodie au texte (sémantique énonciative et cognition, analyse du discours).

Des programmes transversaux aussi.

Michel Isingrini interroge JM Fournier sur le rôle de la BNF. Des questions aussi sur la labellisation par le CNRS : pour JM Fournier, dans l'état actuel de la politique du CNRS, le partenariat avec la BNF est justement important. La présence d'un DR dans le laboratoire joue aussi un rôle. Michel Isingrini corrige : le DR n'est pas DR, mais CR. Un élu interroge sur les points faibles qui pourraient être mis en évidence et traités. JM Fournier répond par l'absence de structuration au niveau régional : il faudra encore finaliser l'axe Poitiers. Il n'y a pas de problème avec les « non-publiants » qui sont identifiés et qui, pour certains d'entre eux, peuvent redevenir « publiants », d'autant plus que des incertitudes demeurent sur les logiques d'évaluation. Le déséquilibre Orléans-Tours est encore trop grand, en particulier en ce qui concerne la répartition entre les sections (7^e).

Abderkader Berramdane, Groupe d'Études et de Recherche sur la Coopération Internationale et Européenne (GERCIE), EA 2110.

Une équipe ancienne (1986), régulièrement habilitée. Depuis 1996, elle est dirigée par Jean Rossetto qui souhaite désormais passer la main. Le nouveau directeur sera élu en 2011.

22 EC dont 16 HDR, 15 « publiants » selon les critères de l'AERES.

Adossé sur 2 Masters.

16 thèses de doctorat sont en cours.

Des juristes publicistes, privatistes, des économistes et des politistes : vraie synergie.

Des coopérations très fructueuses avec des universités étrangères (Bochum, Salvador de Bahia, etc.), avec la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Bilan scientifique, 2006-2009 : pluri-disciplinarité et diversité. En plus des publications individuelles, 12 publications collectives.

L'équipe souhaite se structurer autour de 4 axes thématiques : 1) la dimension institutionnelle de la construction européenne, axe « historique » de l'équipe ; 2) les relations extérieures de l'union européenne, dans le prolongement des études sur l'élargissement ; 3) la responsabilité, axe qui permettra la collaboration avec tous les autres équipes de l'URF ; 4) économie internationale, finance, développement durable, axe qui permettra de mieux cerner la place des économistes dans le GERCIE.

La gouvernance : un directeur assisté par un adjoint avec un conseil de labo de 4 membres représentant les axes.

Le budget : les crédits récurrents (24 000 € par an) servent surtout à des colloques, journées d'études et aussi la documentation et le matériel informatique.

Soutien logistique : 1/3 BIATOS.

Points forts : fédération de disciplines diverses, production d'une recherche vraiment collective, partenariats avec les universités étrangères, développement d'une politique de cotutelles de thèses.

Points faibles : baisse tendancielle des thèses (3 en 2006 et 2007, 1 en 2008 et 2009. Heureusement, probablement 3 en 2010), pas de contrats doctoraux, absence de participation à des appels d'offres qui viendraient renforcer les financements, faible participation à des réseaux nationaux et internationaux, encore une forte proportion d'EC « non-publiants » (le tiers).

Michel Isingrini interroge sur la façon dont le laboratoire va traiter cette question des « non-publiants ». Réponse : les « publiants » produisent vraiment beaucoup, donc l'AERES n'a pas particulièrement critiqué cet aspect. C'est une question qui est en voie de résolution car plusieurs « non-publiants » sont proches de la retraite et des recrutements récents montrent que la proportion va évoluer et se réduire au profit des « publiants ».

Nathalie Albert, Laboratoire d'Études sur les Réformes Administratives et la Décentralisation, LERAD (EA 2118)

C'est un laboratoire qui travaille sur les réformes administratives et la décentralisation donc droit public interne, mais il accueille aussi des historiens du droit et des politistes.

18 EC dont 12 HDR, 12 thèses en cours. Peu de thèses soutenues : c'est une période de vaches maigres, avec surtout des abandons de thèses nombreux, difficiles à expliquer.

Il est doté de statuts, avec un directeur (Mme Albert élue en novembre 2009), avec un conseil de labo où siègent des représentants de chacune des disciplines et un représentant des doctorants.

Bilan scientifique : creuser les évolutions marquant les structures territoriales, travailler sur l'émergence d'une forme de citoyenneté administrative. Des colloques et journées d'études. 2006-2010, 2 à 3 colloques par an (« la simplification du droit » en 2006, « la décentralisation » en 2007, « le contrôle de légalité » en 2008, « la performance et le droit administratif » en 2009, « l'expropriation » prévu fin 2010).

Des partenariats : membre de plusieurs réseaux de recherches, forte collaboration avec l'université de Varsovie, des liens avec le Conseil d'État.

L'avenir : renouvellement des thématiques de recherche pour mieux coller aux attentes d'un certain nombre d'EC du labo. Il semblerait que le nom du laboratoire transmette une image assez étriquée du champ de recherche. Donc, il faudrait montrer que le LERAD (ou ex) travaille en fait sur l'action publique et ses mutations, donc le LERAD deviendrait LERAP. Évolutions touchant les institutions comme les agents de l'action publique (voir les évolutions qui affectent la fonction publique, à travers par exemple la notion de performance). Les mécanismes : domaines (urbanisme, aménagement du territoire, santé, etc.), méthodes (performance, rentabilité, efficacité) et responsabilités qui découlent de l'action publique (c'est le thème le plus neuf et qui sera commun aux 3 équipes de droit).

La question se pose d'une fédération avec le laboratoire orléanais (le LCT) : pour le moment, c'est prématuré, seule une collaboration peut être envisagée. D'autant plus que le laboratoire d'Orléans est plus faible.

La discussion qui suit porte surtout sur l'association possible avec le laboratoire d'Orléans, mais les difficultés semblent vraiment trop nombreuses. Il faudra d'abord du temps pour tester les collaborations possibles. Ensuite, on verra.

Véronique Desgarets, Centre de Recherches en Management de Touraine, CERMAT, EA 2109.

30 chercheurs dont 11 HDR, 19 doctorants.

10 soutenances de thèses, 2 HDR.

Budget récurrent : 13 700 €. C'est trop peu.

Les objectifs : une formation à la recherche avec le développement des ateliers de recherche, l'animation de la recherche avec un séminaire mensuel de présentations de travaux, la valorisation de la recherche.

Thématiques de recherche : management et marchés ; management, organisation et stratégie.

58 publications dans les revues dont 11 dans des revues internationales anglo-saxonnes, 24 ouvrages et chapitres d'ouvrage, 134 communications dans des congrès internationaux avec comité de lecture.

14 EC « publiants » sur 30 soit un taux de 50 %, c'est assez banal pour un laboratoire en gestion.

L'avenir, c'est la fusion avec le LOG (Laboratoire Orléanais de Gestion) qui interviendra après 4 ans de travail en commun. C'est aussi les relations renforcées avec la Fédération de Recherche Gaston Berger, la nécessité de privilégier et de renforcer les réponses à appel à projets d'envergure du fait de la fusion.

Thématiques : la performance des organisations et des institutions (en collaboration avec les juristes) ; attentes et responsabilités (gouvernance et responsabilité sociale des organisations, société et consommation, instrumentation de gestion) ; dynamiques organisationnelles et stratégie (compétences, innovation et projets).

Suite à la fusion : 47 EC dont 16 HDR, ½ BIATOS (sur contrat donc ressources propres), 37 doctorants, objectif d'augmenter de 10 % le taux d'EC « publiants » par rapport au bilan 2009.

Les ressources humaines nécessaires à la réalisation de ce projet : 1 IR, la consolidation du poste BIATOS, des logiciels d'analyse de données qualitatives et quantitatives, un abonnement aux bases de données bibliographiques, le financement de traduction d'articles et de colloques internationaux.

Michel Isingrini interroge sur le financement pour colloques de chercheurs « non-publiants ». Mme Desgarets répond en distinguant chercheurs « non-publiants » et « chercheurs actifs ». Michel Isingrini demande si le laboratoire ne prend pas un risque à présenter un groupe de recherche avec 50 % de « non-publiants ». Mme Desgarets répond par la dynamique de recherche qui caractérise ces chercheurs qui participent et produisent d'une certaine manière ; elle souligne aussi à quel point tout le monde travaille. La discussion porte ensuite sur la nécessité d'écrire en anglais.

Jean-François Cesaro, Centre de Recherche en Droit Privé, CRDP, EA 2116.

15 HDR sur une vingtaine d'EC, 18 doctorants. Une équipe relativement généraliste avec des centres d'intérêt dispersés, mais c'est le cas de la plupart des équipes de recherche dans des universités de taille moyenne. D'où une difficulté à trouver des thématiques communes vraiment convaincantes. C'est la raison pour laquelle tous les possibles rapprochements sont envisagés avec attention. Bonne entente avec Orléans.

Projet : participation à un L2I (Legal Information Institute. Voir « droit.org ») pour promouvoir un accès libre à la recherche juridique mais les résultats ne sont pas formidables car le CRDP a peu participé ; l'axe « Entreprises » avec des colloques sur le droit des affaires, le droit des entreprises et le droit social, dont le bilan est correct mais assez limité cependant en raison d'un public toujours assez clairsemé et des partenariats insuffisants ; l'axe « Contentieux et sources » offre des motifs de satisfaction avec la question de la médiation qui a germé en cours de route et s'est avéré fructueux.

Le prochain contrat : malgré ce qui a été dit précédemment, le CRDP continuera à participer à « droit.org » car cela reste un objectif intéressant. Les deux axes vont être conservés avec des inflexions : une recherche internationale et comparée sur la responsabilité, une recherche sur le délibéré, la question de la médiation va être renforcée, le droit de l'entreprise va se décliner sous forme de colloques annuels.

Encore une question sur les « publiants », « producteurs », etc. Jean-François Cesaro insiste sur le fait que la quasi-totalité des EC publient, au regard des critères pour le moment décidés par l'AERES (c'est-à-dire 2 publications sur 4 ans).

Roger Fontaine, Psychologie des Âges de la Vie, PAV, EA 2114.

19 EC : 5 PU, 2 MCF HDR, 12 MCF. Tous sont « publiants ».

6 membres associés, 1 IR en CDD (financé par l'UFR) qui consacre la moitié de son temps à la recherche de contrats, 15 doctorants (en baisse, en raison d'un plus strict regard sur les durées de thèse et aussi du souhait de n'inscrire que des thèses financées).

Objet d'étude : analyses psychologiques des spécificités, des déterminants et des conséquences des processus adaptatifs, aux différents âges de la vie, dans des contextes déstabilisants diversifiés. L'idée c'est de resserrer la thématique pour éviter la dispersion.

Projets thématiques : 1) adaptation cognitive vie entière et conduite temporelle ; 2) changements et processus adaptatifs dans le contexte du travail, 3) vulnérabilité, processus psycho et de santé au cours de la vie, 4) adaptation psycho sociale de l'adulte âgé.

Le bilan des publications est positif : 82 au total. Il faut y ajouter des chapitres à caractère scientifique. 60 % des publications sont en langue anglaise.

7 thèses soutenues avec une moyenne de 3,5 ans. 2 HDR soutenues.

Membre de la MSH, 2 masters.

Gouvernance : directeur, conseil de labo qui définit la politique générale, des programmes (avec un mode de fonctionnement fédératif sur le plan financier) et un conseil plénier.

Fonds récurrents : 74 436 €

Contrats : 184 030 €

Ce qui montre un changement de culture ces dernières années et lié à la présence de l'IR.

Des collaborations internationales : Laval, NY, Birmingham, Bergen, Tizi-Ouzou (avec la volonté de mettre en place un master), Monts.

La discussion collective est ensuite proposée. Les élus encouragent la politique d'UMRisation du laboratoire LLL, tout en étant conscients des limites et des difficultés qui s'annoncent. Les équipes de Droit semblent être assez confiantes pour leur avenir. Un nouveau débat s'engage sur la question des « non-publiants », particulièrement nombreux dans les équipes de Droit. Les élus UPUP-UPC soulignent la spécificité des sciences humaines dans ce domaine et, à un élu qui soulignait qu'il n'était pas nécessairement judicieux de présenter un taux de « non-publiants » important et que c'était souvent une sorte de confort et d'automatisme de relever d'un laboratoire, ils répondent que pour un « non-publiant » le confort c'est précisément d'être en-dehors d'une équipe de recherche et certainement pas d'en être. Il convient donc plutôt de trouver relativement positif la présence des « non-publiants » dans les centres de recherches. Par ailleurs, les élus UPUP-UPC s'inquiètent de la forte pression sur cette question : il semble que soient encouragée une révision des critères AERES dans un sens encore plus strict qu'il ne l'est déjà, ce qui pourrait conduire à la marginalisation, voire à l'exclusion, de certains collègues pourtant actifs en matière de recherche. Un élu précise qu'en droit, il est admis que les laboratoires ont un taux incontournable de « non-publiants ». Reste à savoir si l'AERES va maintenir cette vision. Le CS encourage donc les équipes GERCIE, LERAD et CERMAT en demandant à cette dernière de conduire une réflexion plus poussée sur les « non-publiants » dans la mesure où leur taux atteint 50 % des chercheurs. Le CS donne aussi un avis positif sur le CRDP, mais lui recommande de réfléchir à la construction d'une stratégie de recherche davantage collective.